

Thomas NACRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	07
Objet	CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIRIES DE LA ZONE D'ACTIVITE DU PARC SUD CHAMPAGNE « ECLUSE DES MAROTS »
Rapporteur	Alain MOSER

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 103
- Votants¹ : 122
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtifia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAUX Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOULLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, GIRARDIN Olivier, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
122	0	122	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

**CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIRIES
DE LA ZONE D'ACTIVITE DU PARC SUD CHAMPAGNE « ECLUSE DES MAROTS »**

Annexe : Plan

Exposé :

A l'occasion de la fusion-extension Troyes Champagne Métropole » a notamment intégré le « Syndicat d'Aménagement du Parc Sud » situé sur les communes de Buchères et Saint-Thibault.

Ce SIVU ayant été dissout, la zone d'activité, comprenant 47 entreprises, a été reprise par Troyes Champagne Métropole. Les lots ayant été vendus à des artisans et industriels, il ne subsiste aujourd'hui que les voiries de desserte internes.

Les voiries sont encore cadastrées. Elles sont désignées par une section et un numéro de parcelle. Or, ces voiries, représentant 1 km 91 m, sont, de fait, entrées dans le domaine public. Il s'agit de la rue des Azalées sur Buchères et de la Rue des prés Imbault et celle des Marots sur Saint-Thibault.

Il convient de régulariser et d'officialiser cette situation en classant les parcelles ci-dessous, dans le domaine public de Troyes Champagne Métropole.

Commune de Buchères :

- ZA 161 d'une contenance de 3 390 m² à l'exclusion toutefois de la partie se trouvant sous l'anneau de circulation du rond-point géré par le Département.

Commune de Saint-Thibault :

- ZY 124 d'une contenance de 15 129 m²,
- ZY 134 d'une contenance de 148 m²
- ZY 154 d'une contenance de 8 034 m²
- ZY 152 d'une contenance de 1 545 m²
- ZY 160 d'une contenance de 1 023 m²

Les dites parcelles seront exonérées de taxe foncière.

Les parcelles sur lesquelles se trouvent encore les vestiges d'une ancienne écluse ainsi que celle où se trouve un étang sont conservées dans le domaine privé de Troyes Champagne Métropole.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE CONSTATER le classement des voiries de la zone d'activité « Parc Sud Champagne - l'écluse des Marots », soit la rue des Azalées sur la commune de Buchères et les rues « Des Prés Imbault » et « Des Marots » sur la commune de Saint-Thibault dans le domaine public de Troyes Champagne Métropole ;**
- **D'AUTORISER, par conséquent, le président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à accomplir les formalités nécessaires à la suppression des numéros de cadastre en sollicitant le service du Cadastre.**